

Compte rendu de la réunion plénière du Mercredi 18/01/2017

12 adhérents et 5 membres du bureau présents.

Présentation du bureau pour les adhérents qui participent pour la 1ère fois à la réunion.

Première partie et mise en bouche

Galette :

Afin de réchauffer les bonnes âmes qui se sont déplacées, la réunion a débutée par une petite collation avec distribution de galette, cidre, thé, café etc....

Hommage :

Comme vous le savez, l'année 2016 a été particulièrement difficile pour nous tous avec le décès de deux membres de la FFMC95 Michel et Patrick, un moment de recueillement a été observé à leur mémoire par l'ensemble des adhérents présents.

ACTUALITES FFMC 95

Actions 2016 et 2017 :

Nombreux ont été les moments de convivialité, de partages et de débats durant cette année avec l'organisation d'apéros motards, pause café l'après midi, repas tartiflette etc...tout cela grâce aux concessionnaires et accessoiristes et autres du département, que nous remercions vivement pour leur accueil.

Nous avons également pu échanger et partager lors de la tenue d'un stand à la première bourse moto de l'année organisée par le club « LES PETAR'ARDENTES DOMONTOISE » sur la commune d'EZANVILLE les 14 et 15 janvier 2017.

Notre passion commune est menacée par les lois « Anti Moto » le projet du contrôle technique est toujours en étude, le port des gants obligatoire, ZCR et depuis peu les plaques minéralogique normalisées.

Précision sur le sujet : le texte est entré en vigueur depuis le 1^{er} Janvier 2017

(Arrêté du 6 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 9 février 2009 fixant les caractéristiques et le mode de pose des plaques minéralogique).

Texte JORF N°0291 du 15 décembre 2016 texte N°50.

Les plaques doivent avoir une dimension de 210 millimètres x 130 millimètres pour l'ensemble des deux roues. Aujourd'hui, cela s'applique pour les immatriculations faites depuis janvier 2015 mais deviendra également obligatoire avec effet rétroactif pour l'ensemble des 2 et 3 roues motorisées à compter du : 01 Juillet 2017.

Tout ceci vous montre que nous allons avoir besoin de réunir nos forces pour l'année 2017 qui s'annonce bien chargée

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

Dernières Actions FFMC95

Malgré de nombreuses demandes auprès de la préfecture, probablement à la suite du départ il y a 3 ans de notre Monsieur Moto, nous n'arrivons plus à avoir de statistique sur l'accidentologie des 2 roues dans notre département, (lieux, nombres, cause, météo etc...)

Pour mémoire, nous avons dû annuler la sortie « motard d'un jour » par manque de réponse de nos élus. Cela nous prouve une fois de plus, l'intérêt qu'ils portent à notre sécurité.

Ces chiffres doivent pourtant exister puisque deux zones jugées dangereuses par la préfecture ont été pourvu de radars mobiles. Le premier proche de la commune d'Artie sur la RD983 en direction de l'A13. Le deuxième à la sortie Bd de l'Hautil, ou RD203 dans le sens Neuville vers Cergy.

Par mesure de sécurité, nous avons signalé la zone dangereuse par un marquage au sol le 18/12/2016. Les services de voirie n'ont pas manqué d'effacer notre action de prévention quelques jours plus tard.

Manifestation contre les ZCR :

Le 16.01.2017 une manifestation a été organisée par l'antenne PPC contre la mise en place de la verbalisation pour l'absence de la vignette CRIT'AIR dans les zones de circulation restreintes.

L'antenne du val d'Oise a fait un départ groupé de Pierrelaye, 11 motos étaient présentes pour se rendre à l'esplanade du château de Vincennes.

400 motards(es) ont fait le déplacement, contrairement aux idées reçues, la mobilisation est très satisfaisante. Rappelons-nous que l'action se déroulait un lundi et que la saison n'est pas des plus propices à la pratique du 2 roues.

Nous attirons votre attention sur le fait que les forces de l'ordre n'ont pas le droit de verbaliser pour « non apposition de la vignette », puisque le décret n'est pas encore passé. Cela doit se faire courant Mars.

Challenge anti ZCR et CT :

Le challenge est toujours valide, pour cela il vous suffit de prendre une photo de l'article anti CT ou anti ZRC (voir pièce jointe) devant une mairie ou un centre de contrôle technique, de glisser le formulaire dans la boîte à lettre de l'établissement, et de nous faire parvenir la photo avec votre nom à l'adresse mail de l'antenne : antenne_val_doise@hotmail.fr

Votre nom ne sera pas diffusé, mais nous en avons besoin pour comptabiliser vos actions pour la remise d'une récompense au vainqueur lors de la prochaine réunion du 11 Mars 2017.

Hivernale :

Comme convenu, notre hivernale aura lieu du samedi 28 au dimanche 29 Janvier sur la commune de Vallangoujard, Hameau de Mézières 95810.

Le RDV est fixé à 13 h 30 sur le lieu de rassemblement, Un fléchage sera mis en place dans la commune.

Formation 1^{er} secours :

Une formation 1^{er} secours reconnu est mise en place le samedi 25 Février 2017 au centre de secours de COURDIMANCHE.

L'accueil des participants est à 7h30 pour s'achever vers 17h30.

La participation est de 20 euros, elle comprend: la formation, un café d'accueil et lors des poses ainsi que le repas du midi « fait par un chef étoilé ».

Vous pouvez vous inscrire pour une formation initiale ou pour un perfectionnement.

La date limite d'inscription est le 06 Février 2017 (formulaire en pièce jointe).

Mouvement FFMC :



Journées ERJ :

Comme chaque année, la FFMC 95 fera une intervention de formation ERJ dans les collèges .

La 1ère intervention aura lieu au collège Eugénie Cotton d'Argenteuil les 30-31 Janvier et le 02 Février 2017

La seconde intervention se fera dans la commune de Chars entre le 20 et 24 Mars.

Si vous souhaitez participer à une de ces journées comme observateur, faites vous connaître par mail à l'adresse de l'antenne ou laissez un message avec vos coordonnées sur le téléphone portable.

Quelques mots et chiffres pour vous présenter ce que sont les ERJ.

Bilan ERJ 2010 – 2016, à la date du 01 janvier 2017

Entre les années 2010 et 2016, ce sont 117569 jeunes (collèges, lycées, CFA PJJ) qui ont reçu une formation FFMC-ERJ.

Cela représente : 1514 interventions dans 962 établissements pour l'ensemble des antennes FFMC.

Le programme ERJ a été agréé par le ministère de l'Education Nationale en 2010 (NOR : MENE1000568A) et renouvelé en 2016 :

Le programme **Éducation Routière de la Jeunesse (ERJ)** développé par la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC) a pour objectif d'intervenir en milieu scolaire ou en centres d'apprentissage pour sensibiliser les adolescents à l'éducation routière par le biais du deux-roues motorisés (2RM). Elle s'adresse notamment aux jeunes concernés par l'acquisition du Brevet de Sécurité Routière (BSR) et elle est complémentaire du programme à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR).

Les interventions sont animées par des motards de la FFMC ayant reçu une formation pédagogique spécifique élaborée par des pédagogues et des professionnels de l'éducation routière. Venus en moto et équipés « en motards », ils partagent et transmettent une expérience. Porteurs des valeurs universelles de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité, ils proposent une approche éducative complémentaire à l'action des enseignants. Les intervenants de la FFMC sont bénévoles.

Menée par au moins deux animateurs, l'intervention nécessite une à deux heures par classe. Elle se déroule sous forme d'échanges, d'écoute et en s'appuyant sur les méthodes participatives de la pédagogie par l'exemple.

Les thèmes autour desquels s'articule l'intervention sont les suivants :

- **Le respect des règles, sur la base du « bon sens » et de la vie en société**
- **La prise en compte des autres usagers et l'attention portée aux plus vulnérables**
- **Les équipements de sécurité des conducteurs de 2RM**
- **La réglementation portant sur les 2RM que les jeunes peuvent être amenés à conduire**
- **La responsabilité civile et pénale en cas d'accident de circulation**
- **L'information sur les formations (ASSR, BSR) et les différentes catégories de permis**
- **L'incidence des psychotropes (stupéfiants, alcool)**

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

ADHESION FFMC95 -2017

*Vous pouvez adhérer pour l'année 2017, vous trouverez également le bulletin d'adhésion en pièce jointe
Envoyez vos bulletins à l'adresse indiquée en bas du compte-rendu à Franconville.*

DATES A RETENIR

- Le 28 et 29/01/2017 : Hivernale Valangoujard
- Le Samedi 25/02/2017 : Formation PSC1 à Courdimanche
- Le Samedi 11/03/2017 : Assemblé générale

BESOINS DE BENEVOLES

Nous avons toujours besoins de bénévoles pour les journées de roulage gratuit sur le circuit Carole.

Le planning des week-ends gratuits est consultable sur www.circuit-carole.com

Si vous disposez d'un peu de temps libre et souhaitez participer,

*Contactez **JACKY** pour lui donner vos disponibilités.*

Téléphone : 06 75 23 06 06

Mail : jacky@ffmc75.net

MOBILISEZ VOUS POUR DEFENDRE NOS DROITS !!!

N'hésitez pas à nous donner votre avis et à proposer des idées sur la boîte mail

-
FFMC 95
108 rue du Général Leclerc
95130 Franconville
Tél : 06 65 32 79 55
mail : antenne_val_doise@hotmail.fr

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la